

## Le temps de la récompense est venu pour les 2800 artistes du Heiva



Le président de la Polynésie française, Edouard Fritch, ainsi que plusieurs membres du gouvernement, ont participé mercredi soir, à la soirée de remise des prix du Heiva 2017, à To'ata.

Douze groupes étaient inscrits en catégorie danse dont huit en amateur - Hura ava tau et quatre en professionnel - Hura tau. Seize groupes étaient en compétition dans les différentes catégories en chant.

Outre les prix du meilleur groupe de danse et de chant des différentes catégories du concours, le jury a notamment décerné le prix du meilleur auteur, de la meilleure danseuse et du meilleur danseur, du meilleur orchestre imposé et traditionnel, du meilleur costume végétal et grand costume, et enfin différents prix spéciaux. Le jury a attribué cette année 51 prix pour un montant total de 9 260 000 Fcfp.

Ainsi le premier prix en catégorie Hura Tau - le Prix Madeleine Moua - revient au groupe de Makau Foster, Tamariki Poerani, qui obtient notamment le prix du plus beau grand costume. Teva i tai et Tahiti ia ruru-tu noa s'octroient respectivement les deuxième et troisième prix de cette catégorie. Le premier prix en Hura Ava Tau – le prix Gilles Hollande a été décerné au

groupe Nuna'a e hau, mené par John Mairai. Les prix de la meilleure danseuse et du meilleur danseur reviennent respectivement à Hauani Taputu de la troupe Teva i tai, et à Noarii Teiva de la troupe Tamariki Poerani.

En « chants traditionnels », le premier prix en « Tarava Tahiti » a été attribué à Reo Papara et celui du « Tarava Raromatai » à Te pare ora no Papofai qui s'adjuge également le premier prix du « Ute paripari ». Le premier prix du « Tarava Tuhaapae » est revenu aux Tamarii tuhaapae no Mahina alors que celui du « Himene ruau » a été attribué aux Tamarii Mahina.

Le président a félicité les 2800 artistes, des 28 formations engagées qui se sont investi « corps et âme » pour ce Heiva 2017 et faire ainsi vivre plusieurs aspects de la Culture à travers ce grand rassemblement identitaire, propre à la Polynésie française.

### **Communiqué du gouvernement**